

LE CAOUTCHOUC EN INDO-CHINE

LE CAOUTCHOUC DE LIANES AU LAOS VERS 1900

ÉTUDES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES

LE CAOUTCHOUC EN INDO-CHINE
(*La Dépêche coloniale*, 13 octobre 1899, p. 2)

RAPPORT SUR L'ÉTAT ACTUEL DE L'EXPLOITATION ET DE LA CULTURE DES PLANTES À CAOUTCHOUC EN INDO-CHINE.

Les plantes à caoutchouc ne paraissent être représentées en Indo-Chine, à part les *Ficus*, que par des lianes.

On a signalé dans les forêts de Cochinchine, la présence d'une liane dont l'exploitation et la culture me paraissent devoir appeler tout particulièrement notre attention. Cette liane est une espèce du genre *Parameria* : le *Parameria glandulifera*, Benth. Beaucoup plus répandue en Indo-Chine qu'on ne l'avait soupçonné d'abord, nous savons maintenant qu'elle se trouve en abondance dans la région de Rampat, dans la chaîne de l'Éléphant, dans les forêts du littoral et dans les îles du golfe de Siam, M. Haffner, directeur de l'agriculture en Cochinchine, signale comme très riche en *Parameria*, l'île de Phu-Quôc.

Le latex en est assez abondant et contient un caoutchouc qui paraît se coaguler rapidement en laissant une matière blanche nacrée de parfaite qualité. M. Pierre ¹ qualifie ce caoutchouc d'un des plus nerveux qu'il connaisse.

Je ne citerai que pour mémoire l'existence, en divers points de la Cochinchine de différentes espèces de *Ficus*, tels que le *Ficus indica* ou le *Ficus pumila*. Je n'insisterai pas davantage sur la présence, en Cochinchine, d'autres espèces à caoutchouc tels que les *Ropsias cochinchinensis* et *R. Harmandiana*, toutes plantes signalées jadis comme caoutchoutifères par M. Pierre, mais dont l'importance, au point de vue pratique, semble loin d'égaliser celle du *Parameria glandulifera*.

Actuellement, c'est la partie occidentale de la province de Nghê-An, en Annam, et principalement le phû de Tu'o'ngDu'o'ng, qui est réputé pour l'abondance de ses lianes à caoutchouc.

Les indigènes, dit-on, l'exploitent depuis longtemps pour leur usage particulier ; mais, d'après M. Breugnot, garde principal, qui a consacré à la région du Haut Song Ca une étude topographique très détaillée, ils s'en occuperaient bien plus activement si des offres sérieuses d'achat leur étaient faites. Il ajoute que, dans certaines forêts de cette région, les lianes à caoutchouc sont extrêmement abondantes.

Au Nghê-An, cette liane croît dans les terrains les plus riches, comme le sont ceux des forêts vierges. Voici comment, d'après M. Breugnot, les indigènes Rhas et Muongs procèdent pour récolter le caoutchouc. La liane est frappée d'un coup de coupe-coupe

¹ Jean-Baptiste Louis PIERRE, directeur du jardin botanique de Saïgon.

franchement appliqué et de l'incision ainsi pratiquée, s'écoule un suc blanchâtre, mêlé d'une sève abondante. Si le temps est beau et la température chaude, ce suc se coagule, se durcit et forme une substance élastique et résistante. On peut alors la ramasser soit par terre, soit sur les feuilles sur lesquelles il est tombé, soit — et ce produit est naturellement plus blanc et plus pur— sur l'incision même pratiquée dans le tronc de la liane.

Cependant, quelques indigènes, mieux avisés, recueillent le latex dans de petits godets en bambou qui, une fois remplis, sont chauffés sur un brasier, ce qui amène la coagulation du caoutchouc dans le tube.

La récolte est dite très facile et pouvant être faite par des femmes et des enfants.

Au centre de la région productrice à Lua Rao, le prix du caoutchouc, livré par les Muongs était estimé à 20 ou 30 piastres le picul, c'est-à-dire de 0 fr. 75 à 1 fr. 35 le kilo. Cette estimation remonte à l'année 1897, alors que les négociants n'avaient pas encore, comme ils le font maintenant, donné une attention sérieuse à l'exploitation de ce produit naturel.

Au commencement de 1890, M. Delineau entreprit, en vue de l'exploitation des espèces à caoutchouc, l'exploration de la région supérieure du Nghê-An et de la partie centrale de la chaîne Annamitique. Il reconnut les principaux lieux d'habitat des lianes productrices et expérimenta divers modes de préparation du produit coagulé. Il laissa également des instructions, rédigées en langue indigène, à plusieurs habitants de la contrée, afin que le caoutchouc fût recueilli dans le meilleur état possible.

S'étant ainsi rendu compte de l'importance de l'exploitation possible, M. Delineau demanda, pour une période de vingt-cinq années, le privilège exclusif de l'exploitation des lianes à caoutchouc et autres espèces guttifères et l'octroi d'une concession domaniale d'environ 7.000 hectares.

Pour des raisons qu'il est inutile de développer ici, l'administration a dû opposer à la demande de privilège un refus, et proposer à M. Delineau la réduction de la demande de concession à celle d'une superficie plus restreinte. L'exploitation de produits naturels et forestiers est libre, d'ailleurs, et nullement assujettie à l'obtention d'une concession.

Ce qu'il est plus important de constater ici, c'est que l'exploitation des lianes à caoutchouc de la chaîne Annamitique, entre le 10^e et le 20^e degré de latitude N., est déjà sortie de la période des essais timides, et se trouve à la veille de prendre une importance réelle.

Déjà, l'année dernière, le résident de la province de Nghê-An envoyé dans les centres producteurs du Phu-tuong, à l'usage des indigènes, des instructions dans lesquelles il fait ressortir les avantages qu'ils peuvent retirer d'une exploitation rationnelle des espèces à caoutchouc. Il conseille également d'apporter tous les soins à la récolte et à la préparation, jusqu'alors rudimentaire, du caoutchouc, en indiquant comme la meilleure méthode à suivre, celle dite « du Para » et qui donne, dans ce pays, au commerce, un caoutchouc connu sous le nom de « Para fin ». Ces enseignement paraissent avoir porté des fruits.

M. le résident supérieur en Annam ² a pris lui-même des mesures pour que cette exploitation prenne, le plus rapidement possible, l'importance qu'elle sollicite. Par un arrêté récent, M. le gouverneur général ³ a mis une somme de 200 piastres à sa disposition afin de réunir des échantillons de caoutchouc de l'Annam qui seront adressés aux principales chambres de commerce françaises ainsi qu'aux chambres syndicales des industries diverses que la production de cette matière peut intéresser. En faisant accompagner ces lots d'échantillons d'une notice sur la qualité, le prix de revient et les conditions d'exploitation du produit comme M. le résident supérieur se propose de le faire, on peut espérer voir quelques grandes maisons françaises envoyer des

² Boulloche.

³ Doumer.

agents commerciaux en Annam pour opérer des achats sur place, ainsi qu'elles le font déjà au Para et à la Casamance.

Au Laos, les lianes à caoutchouc sont connues des indigènes sous le nom générique de Khua. D'après les renseignements qu'a bien voulu me fournir, sur ma demande, M. Leblévec, enseigne de vaisseau, chef de la mission hydrographique du Haut-Mékong, leur nombre paraît-être assez considérable. Ces lianes appartiennent à la région élevée du Laos et aux forêts épaisses de la montagne.

Suite

(*La Dépêche coloniale*, 14 octobre 1899, p. 3)

En l'absence d'échantillons botaniques, nous ne pouvons que supposer que toutes ces espèces appartiennent, d'après les indications données, à la famille des Apocynées. Quant aux échantillons de caoutchouc que nous en possédons, les uns en boule, les autres en boudins de petites dimensions, tous ont été récoltés par la méthode de la coagulation du latex par la chaleur dans un récipient d'une certaine dimension. La gomme est restée poisseuse et, aujourd'hui, après une année de conservation, elle est devenue, sauf pour un ou deux échantillons, molle et visqueuse. Je suis, toutefois, persuadé que deux ou trois de ces lianes fourniront un caoutchouc de qualité aussi bonne que celui du Nghê-An, pourvu que la récolte s'en fasse en « larmes » ou en filets, ce qui est le meilleur système pour éviter les inclusions de sérum putrescible.

C'est d'ailleurs le caoutchouc produit par ces lianes qui constitue déjà dans les Hua Phans un article de commerce à relever. M. Chaussé, un de nos compatriotes, y effectue depuis quelques années des achats notables de caoutchouc, et des quantités relativement fortes de ce produit seraient écoulées sur Cho-Bo, à raison de 45 piastres le picul, c'est-à-dire à plus de deux francs le kilogramme.

Mais déjà, surgissent dans ces pays les inconvénients dont, jadis, au Brésil, les « cascarilleros » chercheurs d'arbres à quinquina, avaient donné le mauvais exemple. La gomme élastique faisant l'objet d'une demande de plus en plus suivie dans le Haut-Laos, les indigènes ont, en certains endroits, taillé et massacré les plantes productrices pour se procurer plus aisément et en plus grande quantité, la marchandise demandée.

Comme cette habitude tend à se généraliser, M. Montpeyrat, à Muong-Son, a songé à prescrire des mesures de restriction contre ces procédés maladroits. Pour faciliter en même temps la culture de ces plantes à produit riche, il a formé une pépinière destinée à fournir aux habitants des plantes et à leur faire connaître les méthodes d'exploitation les plus avantageuses.

Je ne crois pas, toutefois, qu'il y ait lieu de redouter extrêmement le danger de la méthode barbare d'exploitation actuelle, pourvu qu'elle soit radicale. Cette appréciation, en apparence paradoxale, se justifie. Si l'indigène, d'un coup de coupe-coupe, abat la liane, il est préférable qu'il la coupe à ras du sol. J'imagine qu'il ne se contente pas de recueillir seulement le latex qui s'écoule de la section ainsi faite, mais qu'en découpant la liane en sections convenablement rapprochées, il récolte la majeure partie du latex contenu, à ce moment, dans toute la longueur de la tige. Cette quantité est certainement supérieure à la quantité qui s'écoulerait par l'incision qu'il aurait pratiquée, sans compromettre la vie du végétal. Or, du pied de la liane abattue jailliront de nouveaux rejetons qu'il s'agira désormais de protéger d'une destruction trop hâtive pour avoir, au bout du nombre d'années nécessaires, de nouveaux sujets pouvant être « frappés ». C'est, en quelque sorte, l'exploitation du têtard radical des lianes caoutchoutifères.

Nous avons maintenant des échantillons de caoutchouc provenant de divers endroits du Haut et du Bas-Laos.

Au point de vue qualité, ces caoutchoucs se divisent en deux groupes déterminés, apparemment, par deux causes : leur origine botanique et la façon dont ils ont été récoltés.

Le premier groupe comprend des caoutchoucs en boule compacte, de la grosseur d'une bille de billard pétrie à la main, ou en boudin de 10 à 15 centimètres de longueur et de 2 à 3 centimètres de diamètre, recueillis dans des tubes de bambous. Ces caoutchoucs sont noirâtres, plus mous, moins nerveux et occasionnellement affectés de parties caverneuses remplies d'une poisse noire.

Le deuxième groupe comprend des caoutchoucs plus clairs, rougeâtres, et même blanchâtres, secs et nerveux, récoltés en lames, lamelles minces ou filets agglutinés dont on fait des boules d'une grosseur variant de celle d'une noix à celle d'une bille de billard. Ces caoutchoucs ne poissent pas, se détériorent peu et sont de beaucoup supérieurs aux précédents. Je pense que c'est un spécimen de cette dernière catégorie que M. de Reinach, commissaire du gouvernement au Laos, avait envoyé à Paris où il fut coté à 7 fr. le kilo.

En résumant les observations qui précèdent, nous constatons que l'Indo-Chine possède au moins deux espèces végétales pouvant fournir un caoutchouc d'excellente qualité. Ces deux espèces sont : le *Parameria Glandulifera*, pour la Cochichine et le Sud du Cambodge : une espèce botaniquement indéterminée encore d'Apocynocée, pour l'Annam et le Laos. L'une et l'autre sont répandues en quantités telles que nous pouvons en espérer une véritable source de richesse pour la colonie. Seules, jusqu'à présent, les lianes de la seconde espèce sont exploitées. J'appelle l'attention sur celles de la première.

*
* *

Pendant que les négociants d'avant-garde de l'Annam, du Tonkin et du Laos étendent leurs opérations commerciales sur le produit de nos plantes à caoutchouc indigènes, plusieurs colons planteurs de l'Indo-Chine, appliquent leurs soins à la création de plantations d'espèces exotiques.

En Cochinchine, dès 1888, M. [Josselme](#), inspecteur d'agriculture, préconisait la plantation d'un arbre à caoutchouc du Brésil, l'*Hevea brasiliensis* ou caoutchoutier du Para.

Mais la colonie ne fit aucune tentative, dans ce sens, jusque dans les dernières années.

En 1896, M. Josselme tenta lui-même l'introduction d'une autre espèce, le *Manihot Glaziovii*, arbre du Brésil, connu sous le nom de caoutchoutier de Céara.

Les essais de M. Josselme paraissent marcher à souhait. Ils vont être complétés incessamment par des essais de culture d'*Hevea brasiliensis* en grand, dont les plants, prêts pour le repiquage, sont fournis par l'administration.

En Annam, nous avons à signaler et à montrer comme exemple, la réussite des plantations d'arbres à caoutchouc du docteur [Yersin](#) à Suoi Giao, près de Nhatrang.

Cette concession modèle qui est un véritable champ d'essai et, comme tel, rend de grands services, possède actuellement un hectare, planté de 400 *Hevea* âgés de 21 mois.

Luoi Gia a tenté également avec succès la culture du caoutchoutier de Céara et le docteur Yersin se propose d'introduire incessamment dans ses plantations une troisième espèce d'arbre à caoutchouc, le *Castilloa elastica* ou *Ellé*, originaire de l'Amérique centrale, où il donne un des meilleurs caoutchoucs connus.

L'administration n'est pas restée indifférente au développement d'une culture de cette importance. Elle remplit actuellement le double rôle qui lui incombe, de faire venir des graines et des plants qu'elle met à la disposition des colons planteurs qui en font la

demande, et d'entreprendre elle-même des essais de culture et d'acclimataient des principales espèces en cause.

Vers la fin de l'année 1897, les travaux d'installation du champ d'expérience d'Ong-Yiêm (arrondissement de Thudaumot) en Cochinchine, furent commencés sous la direction de M. Haffner, directeur de l'Agriculture en Cochinchine.

Aujourd'hui, ce champ d'expériences a une superficie de 30 hectares dont plus de 16 hectares sont mis en culture.

Cependant, le sol de la plantation, ancienne forêt défrichée, est à présent appauvri et sablonneux, parce que les pluies ont entraîné vers le talweg la couche d'humus qui le fertilisait auparavant.

On ne peut donc pas espérer obtenir ici les résultats si remarquables que le docteur Yersin obtient dans les terres exceptionnellement riches de Suoi Giao.

Enfin, il y a quelques mois, l'administration de la Cochinchine a fait venir de la maison Williams à Colombo, 10.000 graines d'*Hevea brasiliensis* qu'elle mettait à la disposition de la chambre d'agriculture de Cochinchine après que la germination en eût été obtenue dans les pépinières du jardin botanique. Les graines, de fort mauvaise qualité, n'ont germé que dans une proportion inadmissible, et la maison Williams ne se refusera sans doute pas à remplacer cet envoi par un autre qui puisse nous donner satisfaction.

Tel est, en résumé, l'état actuel de la question des caoutchoucs en Indo-Chine.

*
* *

Il me reste à examiner ce que l'on peut et doit faire pour développer, en Indo-Chine, l'exploitation et la culture des plantes à caoutchouc.

Nous disposons, à cet effet, de deux moyens : 1° mettre à profit les espèces indigènes de l'Indo-Chine ; 2° introduire des espèces exotiques.

Le nombre des espèces indigènes est, au moins, de trois : le *Parameria glandulifera* dans le Sud de l'Indo-Chine, une espèce de liane indéterminée encore dans le Nord et le *Ficus elastica* dans le Sud et le Nord. Le produit que donnent les deux premières espèces est d'excellente qualité ; celui du *Ficus elastica* peut, avec les soins nécessaires, être de qualité supérieure.

Le *Parameria glandulifera* n'a pas encore été l'objet d'une tentative d'exploitation industrielle.

Le *Ficus elastica* est très peu exigeant, quant à la qualité du sol et aux soins de culture ; son produit est excellent et vaut 8 fr. 50 le kilogramme ; on peut faire quatre récoltes par an à raison de 250 grammes de caoutchouc sec par récolte et par arbre.

Parmi les arbres à caoutchouc exotiques auxquels l'Indo-Chine peut offrir des conditions climatiques semblables à celles de leur pays d'origine, il faut s'attacher principalement à la culture des *Hevea brasiliensis* et *guyanensis*, communément désignés sous le nom de caoutchoutier du Para : ils ont une croissance vigoureuse et donnent un caoutchouc de trois qualités, cotées de 5 à 10 francs le kilogramme.

En résumé, l'Indo-Chine possède des espèces à caoutchouc qui constituent une richesse considérable, à peine exploitée encore : il faut en assurer d'une part l'exploitation rationnelle et, d'autre part, la multiplication par les procédés de culture. Enfin, parmi les espèces exotiques, on ne saurait trop recommander la culture du caoutchoutier du Para.

LE CAOUTCHOUC DE LIANES AU LAOS VERS 1900

CAOUTCHOUC DE LIANES
(*L'Avenir du Tonkin*, 24 mai 1930)

Pendant plusieurs années, aux environs de 1900, les provinces du Tranninh, de Luang-Prabang, de Sam-Neua, du Cammon et de Vientiane connurent des années heureuses et prospères grâce au caoutchouc. En effet, dans ces régions, et principalement au Tranninh et à Luang-Prabang, les lianes à caoutchouc sont particulièrement nombreuses et on peut évaluer à 120 tonnes environ la quantité de caoutchouc évacuée chaque année à cette époque.

Le produit, remarquablement nerveux, était assez apprécié sur le marché et les conditions commerciales se présentaient sous une forme absolument exceptionnelle. En effet, les Laotiens apportaient aux acheteurs au prix de 4 à 6 piastres un *mun* (douze kg dans tout le Laos et 15 kg au Tranninh) de boules de caoutchouc. Or la piastre valait deux francs à cette époque et le caoutchouc se vendait plus de 20 francs le kilogramme.

Ce qui devait se produire se produisit. Tout le monde sut bientôt qu'il y avait de l'argent à gagner entre le Mékong et la chaîne annamitique et aussitôt, les nouveaux colons affluèrent. Je ne puis les nommer tous, mais après Chaussé, Parier, Lhotte, Pidance, Guis, Delineau, etc., nous vîmes arriver d'autres et d'autres encore, et le jeu de la concurrence s'établit.

Ce fut un bien passager pour quelques récoltants khas, méos et laotiens, une cause de ruine pour le pays et pour quelques-uns de nos compatriotes.

Le caoutchouc de liane monta de six piastres à plus de 35 piastres le *mun* dans certaines régions, malgré les sages conseils du commissaire du gouvernement, Pierre Morin, qui demandait aux acheteurs de s'entendre et de ne pas laisser monter les prix inconsidérément.

Les indigènes, alléchés par l'appât du gain, se conduisirent alors en véritables enfants. Ils mirent du bois ou des cailloux au milieu de leurs boules de caoutchouc, et allèrent même jusqu'à le mouiller pour lui donner du poids, ce qui ne manqua pas de le rendre poisseux. Bien mieux, au lieu de saigner les lianes, ils n'hésitèrent pas à les couper pour en tirer davantage : c'était tuer la poule aux œufs d'or.

On sait la suite. Les hauts prix du caoutchouc ne furent pas maintenus, l'indigène, tout naturellement, se crut volé quand on lui offrit moins cher de sa marchandise et cessa d'aller en chercher en forêt pour des prix qui ne lui paraissaient plus rémunérateurs.

Et on ne parla plus du caoutchouc du Laos, et les indigènes recommencèrent à avoir de grandes difficultés pour se procurer de l'argent.

*
* *

Qu'il me soit pardonné d'avoir fait un court résumé historique d'une question que j'ai vécue à Xieng-Khouang et reprenons les choses au point où elles en sont en ce moment. Depuis plus de vingt-cinq ans, les indigènes ne se livrent plus à l'exploitation des lianes et c'est à peine si, dans les villages, on parle encore des temps héroïques où les Français échangeaient un petit morceau de Katan Katiou contre une belle piastre

toute neuve, capable de libérer de l'impôt, des prestations et même des réquisitions. Dans les forêts, les lianes ont repoussé et sont plus nombreuses que jamais.

Et je me pose une question : maintenant que la piastre est stabilisée et que le caoutchouc de lianes connaît un cours certain, les Laotiens peuvent-ils espérer recommencer à exploiter un produit excellent et qui est loin d'être inférieur comme qualité au même produit exploité chaque année par les compagnies africaines notamment au Gabon et au Congo ?

On m'a répondu que ce serait difficile et qu'on amènerait malaisément les Laotiens et les Méos à accepter des prix permettant aux commerçants d'acheter le caoutchouc du Laos.

Mais cela n'est que l'opinion de quelques-uns. J'ai poursuivi mon enquête auprès de vieux mandarins du Tranninh et de certains haut dignitaires du royaume de Luang-Prabang.

Ils ne sont pas aussi sceptiques que la plupart de nos compatriotes. Le Laotien connaît aujourd'hui la valeur de la piastre et sait ce qu'elle peut représenter de joies, de satisfactions et de farniente. De plus, la cueillette du caoutchouc représente un travail facile, non surveillé, qui convient admirablement au caractère profondément indépendant des habitants du pays.

Dès que la question de la piastre et de sa valeur sera complètement résolue, j'estime qu'une nouvelle expérience de l'exploitation des caoutchoucs de liane peut être tentée au Laos, et je souhaite vivement qu'elle réussisse, pour le plus grand bien de tout le monde.

D'une part, tout vendeur de caoutchouc sera un acheteur pour le commerçant à qui il apportera, et un mouvement commercial intéressant peut être créé, d'autant plus que d'autres produits de la forêt, tels que le benjoin, sont particulièrement intéressants. D'autre part, un simple calcul nous permet de constater que si une douzaine de mille *muns* de caoutchoucs étaient exportés, cela pourrait représenter de 80 à 100.000 piastres entrant chaque année dans nos provinces du Nord, et cela, dans un pays pauvre, n'est pas négligeable.

Avec les Laotiens j'espère que l'expérience sera tentée et j'ai un réel espoir qu'elle réussira.

Gustave SALÉ.
